



## AVIS PUBLIC

### DISPOSITION DE BIENS

**AVIS PUBLIC** est donné par les présentes, par la soussignée, conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que la Ville de Bedford a aliéné, autrement qu'à l'enquête ou par soumissions publiques, le bien immobilier suivant :

Le 14 janvier 2026: un immeuble désigné comme étant le lot 5 602 046 du cadastre officiel du Québec, situé au 1 et 3, rue Principale à Bedford, à Immeuble Gaston Chagnon Ltée, au montant de 400 000\$.

Donné à Bedford, ce 19 janvier 2026.

M<sup>e</sup> Catherine Nadeau  
Directrice générale adjointe et greffière